

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14366**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Management Spécialité Administration des entreprises

Nouvel intitulé : Mention "Management et Administration des Entreprises"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Président de l'université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Définir et décliner les orientations stratégiques d'une structure
Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement de la structure
Gérer les moyens budgétaires et matériels de la structure ou planifier les opérations financières
Suivre et analyser les données d'activité du service ou de la structure et proposer des axes d'évolution
Communiquer les informations sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux en interne ou à des partenaires
Définir l'objectif de rentabilité économique de la structure
Superviser la gestion des ressources humaines d'une structure (paie, formation, recrutement, ...)
Définir les méthodes et les outils de traitement de l'information en fonction des moyens, coûts, délais, organisation, ...
Rechercher les sources d'information économique, technologique, juridique, concurrentielle, ...
Adapter les outils de traitement statistique de données, réaliser des études et formaliser les résultats

Le MAE est un diplôme national à vocation professionnelle. Cette filière sélective fournit aux étudiants et aux stagiaires de formation continue une formation généraliste couvrant l'ensemble des disciplines de la gestion.

La finalité première du MAE est de fournir l'atout d'une double compétence à des étudiants et des collaborateurs d'entreprises dont la formation de base n'était pas orientée vers le management (ingénieurs, scientifiques, littéraires, juristes, économistes, Pharmaciens, vétérinaires, professions liées au médical et au social, ...).

Par une formation généraliste en Gestion le MAE permet d'acquérir les compétences fondamentales dans tous les domaines du Management : Comptabilité, Finances, Marketing, Ressources Humaines, Gestion de production, Entrepreneuriat, Systèmes d'information...(cf. maquette ci-dessous).

Le cycle MAE apporte les compétences transversales nécessaires à tous les managers et des compétences spécifiques, en particulier par les deux parcours (UE8) « Entrepreneuriat » et « Systèmes Informatisés »

Il prépare à des fonctions d'encadrement et de direction dans des domaines très divers.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité accessibles par ce diplôme sont, par la double compétence, la plupart des secteurs des domaines concurrentiel, public et associatif, en France et à l'étranger.

Les emplois accessibles résultent de la combinaison Management-Spécialisation antérieure.

Exemples :

- Dirigeant de PME
- Chef de projet dans des activités diverses
- Responsable administratif et technique
- Chef de produit
- Cadre en DRH
- Cadre d'organismes bancaires et financiers
- Responsable de collectivités locales
- Contrôleur de gestion
- Ingénieur commercial
- Business analyst
- Responsable qualité

- Chef de projet informatique
- Responsable des SI
- Consultant dans des domaines divers...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Maquette

Semestre 1 46 ECTS

UE1 Environnement et management stratégique 7

Environnement éco. et social

Théorie des organisations

Diagnostic stratégique et développement.

UE2 Management des RH 4

Gestion des RH

Gestion du changement

UE3 Environnement juridique 4

Droit des affaires

Droit du travail

Fiscalité

UE4 Comptabilité et management financier 8

Comptabilité générale

Comptabilité ana. et gestion. budgétaire.

Finance internationale

Analyse financière et finances. d'entreprise.

UE5 Marketing 5

Marketing fond./Marketing internat.

Méthodes quantitatives

UE6 Production et système d'information 5

Gestion de production

Gestion de la qualité

Gestion de projet

Gestion des S.I.

UE7 Développement des pratiques managériales 5

Simulation de gestion

Techniques d'expression

Anglais des affaires

Conférences

UE8 Entrepreneuriat 8

Création - Transmission - Reprise

Business plan

Ingénierie financière de la création

Projet tutoré

UE9 Gestion des systèmes informatisés 8

Management des SI

Intégration des SI

Maîtrise des risques SI, Projets SI

Les P.G.I. - SAP

Semestre 2 14 ECTS

UE10 Stage (6 mois) 14

Stage

Au cours de l'année universitaire, chaque stagiaire sous contrat (contrat de professionnalisation ou salarié en poste) doit effectuer une mission professionnelle et rédiger un mémoire. Ce mémoire donne lieu à une soutenance orale.

Chaque stagiaire n'étant pas sous contrat (demandeur d'emploi) doit effectuer une mission professionnelle d'une durée de six mois minimum dans une entreprise, une organisation internationale, une administration, une ONG ou une association. La réalisation de la mission professionnelle donne lieu à la rédaction d'un mémoire écrit soutenu oralement.

Evaluation et compensation

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen à la fin de chaque semestre. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu d'une unité d'enseignement découle d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Il est organisé une seconde session d'examen donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres. Cette session est mise en place au mois de septembre de chaque année universitaire.

Le diplôme de master est attribué à tout étudiant ayant validé les 60 derniers crédits du master.

La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout stagiaire ayant obtenu la moyenne (10/20).

Une unité d'enseignement peut également être validée par compensation. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement hors l'unité d'enseignement de mémoire professionnel/mission professionnelle.

Une unité d'enseignement n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues aux épreuves de chaque unité est supérieure ou égale à 8/20.

L'unité d'enseignement de mémoire professionnel/mission professionnelle doit être obligatoirement validée pour être admis au diplôme.

Accès et formation préalable requise

L'accès en deuxième année de master Droit, Économie, Gestion, mention Management spécialité Administration des Entreprises est ouvert aux étudiants ayant validé 60 ects au-delà d'une licence non gestionnaire ou ayant validé un diplôme d'ingénieur après examen de leur dossier académique et résultat à un test de sélection. Les épreuves de sélection peuvent être organisées au niveau national et/ou local.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié, soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Ce diplôme est également ouvert à au titre de la formation continue ou de l'alternance à travers un contrat de professionnalisation

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui Composition des jurys : Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Oui Composition des jurys : Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Oui Composition des jurys : Personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Oui, possible par VAP ou VES Composition des jurys : Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Oui Composition des jurys enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

: Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Liens vers statistiques :

www.iae-toulouse.fr

www.univ-tlse1.fr

<http://aaiae2011.iae-toulouse.fr/1-39350-Contact.php>

Sources d'informations :

IAE Toulouse

Association des étudiants de l'IAE de Toulouse

Autres sources d'information :

IAE Toulouse

Association des étudiants de l'IAE de Toulouse

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention "Management et Administration des Entreprises"